

SÉANCE DU 28 mars 2013

Convocations du 19 mars 2013.

L'An Deux Mil Treize, le 28 mars, à 19 Heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Frédéric TIHI, Maire.

Etaient Présents : Frédéric TIHI, Dominique DOUBLET, Pascal BAUCHE, Stéphane CAVELAN, Myriam BOUGEARD, Bertrand DURAND, David FERRAND.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents : Christian VARRET (excusé), Philippe PINCON (excusé), Arnaud CADIOU (excusé), Brigitte MARITAUD-GRONGNET (excusée), Sophie MARCHAND (excusée), Christelle JONDREVILLE.

Pouvoir : Brigitte MARITAUD-GRONGNET a donné pouvoir à Frédéric TIHI, Sophie MARCHAND a donné pouvoir à Myriam BOUGEARD et Arnaud CADIOU a donné pouvoir à Stéphane CAVELAN.

Secrétaire de séance : Myriam BOUGEARD

Lecture du procès verbal de la séance précédente qui est approuvé par l'assemblée.

RESULTAT D'APPEL D'OFFRE DE LA CONSTRUCTION DU BATIMENT MUNICIPAL

Le Maire informe les membres du conseil municipal que l'appel d'offre concernant le bâtiment municipal est paru dans le journal « Paris Normandie » le 12 mars 2013 et au bulletin officiel (BOAMP) le 13 mars 2013.

La date limite de réception des plis était le 26 mars 2013. La commission de travaux s'est réunie le 27 mars à 19h30 pour procéder à l'ouverture des plis.

Au total 16 enveloppes ont été réceptionnées :

- 4 concernant la mission de contrôle SPS
- 1 concernant le lot n° 1 (terrassement, voiries et assainissement)
- 2 concernant le lot n° 2 (gros œuvre)
- 4 concernant le lot n° 3 (charpente, bardage bois)
- 1 concernant le lot n° 4 (couverture, étanchéité)
- 1 concernant le lot n° 5 (menuiseries, métallerie)
- 2 concernant le lot n° 6 (porte sectionale)
- 1 concernant le lot n° 7 (électricité, plomberie)

Mr PINCON analyse en détail les candidatures et la commission se réunira à nouveau pour déterminer les attributions.

Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux que la subvention de l'Etat DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) a été accordée à hauteur de 21 787,02 € ainsi que la subvention de la réserve parlementaire à hauteur de 20 000 €. Cependant il informe le conseil que la subvention du département a été refusée. Refus également pour le terrain BMX et les travaux d'isolation de la Mairie. Les membres du conseil municipal sont très mécontents de cette décision.

MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE GESTION DES COLLEGES DE DARNETAL ET SORTIE DES COMMUNES DE DARNETAL ET SAINT DENIS LE THIBOULT (DÉLIBÉRATION N° 2013/1)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.5211.19 et L5211.25.1,

Vu la délibération 2013/05 du Syndicat Intercommunal de Gestion des Collèges de Darnétal du 6 mars 2013,

Considérant la nécessité pour chaque Commune membre de se prononcer sur :

- La modification des statuts au 1^{er} juillet 2013
- La sortie des Communes de DARNETAL et SAINT-DENIS-LE-THIBOULT

Le Conseil municipal après en avoir délibéré :

Décide à l'unanimité :

Article 1 : d'adopter les statuts ci-après annexés,

Article 2 : d'autoriser la sortie du Syndicat des Communes de DARNETAL et de SAINT-DENIS-LE-THIBOULT.

SUBVENTION ASDB (DELIBERATION N° 2013/2)

Au vu de la demande présentée à cette séance, le conseil municipal décide d'accorder la subvention suivante pour l'année 2013 :

- **Association des 2 Bois (ASDB) : 1 250 €** de subvention de fonctionnement

Dépense prévue à l'article 6574 du Budget primitif 2013.

TRACTEUR COMMUNAL (DELIBERATION N° 2013/3)

Après avoir examiné les différentes propositions obtenues en s'appuyant sur les besoins de notre employé communal, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Décide d'acquérir un tracteur neuf ISEKI TG 5470 (Cabine rigide) garantie 2 ans auprès de l'établissement St Etienne motoculture situé au 107 route de Rouen 76520 BOOS pour un montant de 23 900 € HT avec une lame à neige de 2 100 € et une fourche de 6 500 € soit un coût total de 32 500 € HT (38 870 € TTC). L'épareuse sera à prévoir ultérieurement au tarif de 7 000 € H.T.
- Un emprunt sera effectué. Une proposition a été demandée au CRCA et à la Caisse d'épargne.

L'ancien tracteur communal va être proposé à la vente dans le bon coin.

CONTRAT DU PHOTOCOPIEUR

Mr le Maire informe le conseil qu'il a reçu une proposition de la Sté RICOH pour le remplacement du photocopieur couleur actuel MPC 2500 par un MPC 3300 avec agrafeuse intégrée pour un contrat de maintenance avec un coût à la copie réduit par rapport au contrat actuel. Le conseil Municipal autorise le Maire à signer le bon de commande.

QUESTIONS DIVERSES : LES SUJETS SUIVANTS ONT ETE ÉVOQUÉS :

Budget du SIVOM du bois Tison

Pascal BAUCHE, Président du SIVOM du Bois Tison, informe le Conseil que le budget primitif 2013 s'élève à 235 790,00 €. La commune de Bois l'évêque a une participation totale de 115 599 € pour un nombre de 493 habitants et 58,50 élèves (comprenant les hors communes séparés en 2). Les travaux prévus pour cette année sont :

- le changement de l'ensemble des menuiseries à l'entrée des écoles maternelle et primaire de Bois d'Ennebourg,
- la pose de deux régulateurs de chauffage dans les écoles maternelle et primaire de Bois d'Ennebourg,
- le changement de la chaudière du foyer rural et la mise en place de deux régulateurs de chauffage.

Information juridique

Sur proposition du Maire et sur demande de notre adjoint administratif, le conseil accepte l'abonnement à Pédagogiche qui consiste à avoir un guide juridique sur fiches « Mairie et Collectivités Locales » adaptée aux communes de moins de 750 habitants. Celui-ci comprenant le boitier composé de plus de 1 000 fiches, le fascicule des barèmes de rémunérations de la FPT, un CD rom avec des modèles d'actes (délibérations, arrêtés, lettres...) et une mise à jour régulière en fonction de la parution des textes officiels.

Permissions de voiries France Télécom

Mr le Maire informe les membres du conseil municipal qu'il a reçu un courrier du SDE76 concernant l'occupation du domaine public (RODP) par des opérateurs de télécommunications qui donne lieu à versement de redevances. Il faut cependant déterminer la quantité globale des ouvrages existants sur la commune. France Télécom va nous adresser prochainement un tableau détaillé afin de nous permettre de calculer le montant de cette redevance. Une délibération sera prise en conséquence.

Rond point du centre

Il a été constaté que les véhicules empruntant le rond point face à l'église, rue principale, empiétait très souvent sur la chaussée. Il est demandé la possibilité de mettre un ou deux pot de fleurs, ou une barrière identique à celle de l'abri de bus d'en face. Un avis va être demandé à la DDE.

Journée mondiale de l'autisme

Le mardi 2 avril 2013 aura lieu la journée mondiale de sensibilisation à l'autisme adoptée depuis 2007 par l'Assemblée Générale des Nations Unies. Les élus ont décidé d'être actif ce jour là en illuminant la commune en bleue dans la nuit du mardi 2 au mercredi 3 avril. Une note d'information sera distribuée aux habitants pour cette occasion.

Arnaque de location

Mr le Maire informe le conseil qu'il y a eu récemment une annonce de location de maison sur le bon coin qui n'existe pas sur notre commune. L'annonce n'y figure plus mais prudence pour l'avenir.

La séance est levée à 22h10 mn.